

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 :

Le jury du concours interne du CAPLP section Génie Industriel option structures métalliques, est constitué comme suit pour la session 2025 :

**Président**

M. Jean-Marc DESPREZ  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Président**

M. Denis ROSIAU  
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

**Secrétaire général**

M. Gregory THOMAS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

**Membres du jury**

Mme Céline BARNOLA  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Lionel BOURGEOIS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

Mme Virginie DELPLACE  
Professeure de chaire supérieure

Académie de LILLE

Mme Brigitte FLAMAND  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Daniel GLAISER  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANCY-METZ

M. Michael HONOREZ  
Professeur de lycée professionnel

Académie de LILLE

M. Anthony LEGROS  
Professeur de lycée professionnel

Académie de NORMANDIE

Mme Rachel PERIOLI  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Mme Florence RICATTE  
Professeure de lycée professionnel

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale  
et par délégation  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

